VERSION DU 17/01/2022

DIMANCHE 6 FEVRIER 2021

Complexe Sportif Jacques Lanzmann

2 rue de la Fontaine Ronde

VERT SAINT DENIS

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL GAM INDIVIDUEL

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM

COMITÉ DÉPARTEMENTAL SEINE ET MARNE

ADRESSE

ORGANIGRAMME GENERAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM

ENSEMBLE, CRÉONS LE MOUVEMENT

COMPÉTITION

CD SEINE ET MARNE

Ordre de passage prévisionnel - GAM - DEPT 77- INDIV du Dimanche 6 Février 2022
Complexe Sportif Jacques Lanzmann - 2 rue de la Fontaine Ronde - VERT SAINT DENIS

Fed A - Nat A 16 et 22+ - 10:00		
Federale A 12-13 ans GAM	5	10:00 - 11:59
Federale A 14-15 ans GAM	1	
Federale A 16 ans et plus GAM	4	
Nationale A 16 ans GAM	1	
Nationale A 22 ans et plus GAM	7	
PALMARES - 12:15		

Reg -Nat B -Nat A 11-12-13-14 - 12:45		
Nationale A 11 ans GAM	1	12:45 - 15:25
Nationale A 12 ans GAM	1	
Nationale A 13 ans GAM	3	
Nationale A 14 ans GAM	1	
Nationale A 19-21 ans GAM	3	
Nationale B 16-17 ans GAM	2	
Nationale B Optionnel 16 ans et plus GAM	1	
Regionale 10 ans GAM	3	
Regionale 8 ans GAM	2	
Regionale 9 ans GAM	5	
PALMARES - 15:40		

INFORMATIONS

PROTOCOLE SANITAIRE

Les gymnastes devront rapporter un sac afin de mettre toutes leurs affaires à l'intérieur pendant la durée de la compétition ainsi que leur sac de magnésie. Les vestiaires seront mis à disposition seulement pour se changer.

Présentation du pass vaccinal obligatoire à l'entrée du gymnase (effectué par un bénévole du club organisateur)

Port du masque obligatoire.

Lavage des mains régulier.

Public accepté.

Ces mesures seront amenées à évoluer en fonction des directives gouvernementales, préfectorales et municipales.

MEMO

- **Forfaits via ENGAGYM**
- **Réunions des juges** : se référer à l'organigramme des Juges
- **Licences à télécharger AVANT l'évènement**
    - Contrôlées avec photos sur smartphone, tablette ou support papier
    - Icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans ENGAGYM en fin de ligne de l'évènement
- **Responsable plateau et responsable des juges** : Mickaël DALBY : Tél : 07 60 08 74 60 – Mail : mickaeldalby@hotmail.fr

ENGAGEMENTS

A effectuer via l'interface de votre club de l'Extranet Fédéral

PAIEMENTS

A EFFECTUER APRES LA DATE DE LA COMPETITION

- Tarifs pour les compétitions départementales individuels 12€
- Virements bancaires
    - IBAN : FR76 1870 6000 0014 8220 1600 076
    - Bordereau de paiement délivré après l'évènement sur l'interface fédérale

FORFAITS – CERTIFICATS MEDICAUX

DECLARATION D'UN FORFAIT

- **Uniquement dans Engagym**
    - Modifier l'engagements sur l'extranet Fédéral
    - Information répercutée automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs
- **AVANT LE 27 Janvier 2022** (10 jours avant la compétition)
    - Pas de certificat médical à envoyer
    - Pas d'amende
    - Déduction du prix de l'engagement
- **A partir du 28 Janvier 2022** (9 jours avant la compétition)
    - **Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet**
    - **Prix de l'engagement dû**

En cas de forfait avant ou moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge

CERTIFICAT MEDICAL

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- **OU** à envoyer UNIQUEMENT par mail à Sonia ESPIRE : cdgym77.secretariat@gmail.com, **au plus tard le mardi suivant** la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.

ENTRAINEURS

- **Nombre par équipes** : 2 entraîneurs homme ou femme.
- **Tenue** :
    - Survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport
    - Débardeurs, pantacourt, short ou legging non autorisés.

CONTRÔLE DES LICENCES (AVEC PHOTO) – GYMNASTES, ENTRAÎNEURS ET JUGES

- Effectué AVANT le passage en salle d'échauffement
- **Télécharger les licences AVANT la compétition** (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible)

TENUES DES GYMNASTES

Cf brochure générale de la FFG : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.

ECHAUFFEMENT POUR LES COMPETITIONS EQUIPES

30 minutes maximum d'échauffement articulaire en salle annexe :

- Equipes Performance : 5 minutes pour les categories sur imposes et code FIG aménagé et 7 minutes pour les categories sur Code FIG.
- Equipes Fédérales A : 3 minutes
- Equipes Fédérales B : 3 minutes
- Individuels Performance : 1 minute par gymnaste à ajuster en fonction du nombre de gymnastes par agrès, au sol 5 minutes quel que soit le nombre de gymnastes pour les categories sur imposes et code FIG aménagé. 1 minute 20 par gymnaste par agrès, au sol 7 minutes quell que soit le nombre de gymnastes. Aux barres parallèles 1'40 par gymnastes comprenant le temps de preparation des barres.

PALMARES

- Les équipes doivent assister au palmarès
- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès

- Informer les organisateurs au cas où une équipe serait incomplète ou absente au palmarès

JUGEMENT : RESPONSABLE DU JURY

Mickaël DALBY : Tél : 07 60 08 74 60 – Mail : mickaeldalby@hotmail.fr et

Camille XICLUNA - Tél : 06 58 76 74 44 - Mail : camille.xicluna@gmail.com

JURYS

La répartition des juges vous sera envoyée ultérieurement.

TENUE DES JUGES

Les juges doivent être en tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc. Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier. L'amende pour absence de juge sera appliquée.

REUNIONS DES JUGES

- Présence PONCTUELLE OBLIGATOIRE à la réunion de tous les juges (convoqués et juges de club)
- Charge à chaque club de tout mettre en œuvre pour présenter le-les juges demandés.
- Les juges doivent être en possession de leur livret de juge
- **Amende pour retard ou absence de juge : 160€**

ORGANIGRAMME NOMINATIF

Cf organigramme en pièce jointe